

**Certificat de fonctionnement**  
**n° 04.00.271.003.1 du 23 janvier 2004**

**Appareil de contrôle dans le domaine des transports par route**  
**Cartes tachygraphiques Imprimerie Nationale**

Le présent certificat de fonctionnement est délivré en application de l'annexe IB du règlement européen (CEE) n° 3821/ 85 du Conseil du 20 décembre 1985 concernant l'appareil de contrôle dans le domaine des transports par route, modifié en dernier lieu par le règlement (CE) n° 1360/2002 de la Commission du 13 juin 2002.

**AUTORITE DE DELIVRANCE :**

Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie - Direction de l'action régionale et de la petite et moyenne industrie - Sous-direction de la métrologie

20 avenue de Ségur - 75353 Paris 07 SP - France

**FABRICANTS :**

Imprimerie Nationale – 27 rue de la Convention – 75732 Paris - France

et

Schlumberger Systèmes SA - 50 avenue Jean Jaurès - 92120 Montrouge - France

**BENEFICIAIRE :**

Imprimerie Nationale – 27 rue de la Convention – 75732 Paris - France

**NOM DU MODELE DE L'INSTRUMENT :**

Cartes tachygraphiques Imprimerie Nationale

**CARACTERISTIQUES DE L'INSTRUMENT :**

Les cartes tachygraphiques Imprimerie Nationale existent sous quatre types différents :

- carte de conducteur,
- carte d'atelier,
- carte d'entreprise,
- carte de contrôleur.

Ces cartes comportent chacune un circuit intégré Schlumberger Systèmes dénommé ICitizen Tachograph, référence M256LFCHRON\_SI\_A5\_05\_01, développé à partir du composant Infineon type sle66cx322p.

**ESSAIS REALISES :**

Les quatre types de cartes tachygraphiques Imprimerie Nationale ont été soumis aux essais de fonctionnement prévus par l'appendice 9 (chapitre 4) de l'annexe IB du règlement (CEE) n° 3821/85 du Conseil du 20 décembre 1985 modifié.

N°	Essais	Résultats des essais
<b>1.</b>	<b>Inspection administrative</b>	
1.1.	Documentation	<b>satisfaisant</b>
<b>2.</b>	<b>Inspection visuelle</b>	
2.1.	Conformité et qualité d'impression des fonctions de toutes les fonctions de protection et de données visibles	<b>satisfaisant</b>
<b>3</b>	<b>Essais mécaniques</b>	
3.1	Dimensions de la carte et emplacement des contacts	<b>satisfaisant</b>
<b>4</b>	<b>Essais de protocole</b>	
4.1.	Conformité de l'ATR	<b>satisfaisant</b>
4.2	Conformité du protocole T=0	<b>satisfaisant</b>
4.3	Conformité de la commande PTS en passant de T=0 à T=1	<b>satisfaisant</b>
4.4.	Conformité du protocole T=1	<b>satisfaisant</b>
<b>5</b>	<b>Structure de la carte</b>	
5.1	Conformité de la structure des fichiers enregistrés sur la carte	<b>satisfaisant</b>
<b>6</b>	<b>Essais de fonctionnement</b>	
6.1	Fonctionnement normal	<b>satisfaisant</b>
6.2	Messages d'erreur	<b>satisfaisant</b>
<b>7</b>	<b>Essais environnementaux</b>	
7.1	Fonctionnement des cartes dans les conditions limites définies en conformité avec la norme ISO/CEI 10373	<b>satisfaisant</b>

**CONCLUSION :**

Les quatre types de cartes tachygraphiques Imprimerie Nationale ont satisfait aux exigences de construction et aux essais prévus par l'appendice 9 (chapitre 4) de l'annexe IB du règlement (CEE) n° 3821/85 du Conseil du 20 décembre 1985 modifié en dernier lieu par le règlement (CE) n° 1360-2002 de la Commission du 13 juin 2002.

Pour la ministre déléguée à l'industrie et par délégation,  
le directeur de l'action régionale  
et de la petite et moyenne industrie

J.J. DUMONT